

JE PROTÈGE LA MONTAGNE AVEC MOUNTAIN WILDERNESS

NOM, PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL :

TÉL. :

ADHÉSION PERSONNE PHYSIQUE

- « Petit budget » : 10€ (3€ après déduction fiscale)
- « Classique » : 40€ (13€ après déduction fiscale)
- « Soutien » : 80€ (27€ après déduction fiscale)

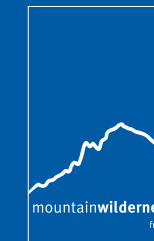
ADHÉSION PERSONNE MORALE

- Structure sans salariés : 50€ (20€ après déduction fiscale)
- Structure avec salariés : 120€ (48€ après déduction fiscale)

J'AJOUTE UN DON À MON ADHÉSION :

Je détache et retourne ce bulletin à Mountain Wilderness
5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble

Ou j'adhère en ligne sur www.agir.mountainwilderness.fr
contact@mountainwilderness.fr - 04 76 01 89 08



Association nationale agréée protection de l'environnement et reconnue d'utilité publique, Mountain Wilderness agit depuis plus de 30 ans pour faire évoluer les comportements vis-à-vis de la montagne au moyen d'actions sur le terrain, de publications et de relations auprès des acteurs politiques, associatifs et économiques.

Ouverte à tous les amoureux de la montagne, Mountain Wilderness soutient un rapport à la montagne fondé sur le respect des Hommes et de la nature.

Pour cela, les actions de l'association visent à :

- ▲ veiller au maintien des équilibres naturels,
- ▲ remettre en cause les pratiques déraisonnables,
- ▲ proposer des approches douces de la montagne,
- ▲ soutenir une économie montagnarde diversifiée.

VOUS AVEZ BESOIN DE LA MONTAGNE ?

LA MONTAGNE A BESOIN DE VOUS !

www.mountainwilderness.fr - www.changerdapproche.org - www.installationsobsoletes.org

Crédit photos : Marc Daviet, Mathis Dumas — Graphisme : Sam Herby — Mountain Wilderness France Édition 2022



S'ÉMERVEILLER, PROTÉGER

PARTAGER



S'ÉMERVEILLER

LES MONTAGNES SONT PARMI LES DERNIERS ESPACES SAUVAGES DE LA PLANÈTE.

Par wilderness, on entend cet environnement d'altitude, où tous ceux qui le désirent peuvent encore faire l'expérience d'une rencontre directe avec les grands espaces, et y éprouver en toute liberté la solitude, les silences, les rythmes, les dimensions, les lois naturelles et les dangers.

Extrait des Thèses de Biella, fondatrices du mouvement Mountain Wilderness à travers le monde (1987)

VEILLE, SENSIBILISATION, PLAIDOYER, ACTIONS SUR LE TERRAIN.

Mountain Wilderness agit pour valoriser la spécificité, la beauté et la richesse des espaces montagnards.

LES MONTAGNES, ESPACES DE RESSOURCEMENT ET D'ÉVEIL DU SENSIBLE

PROTÉGER

SI NOUS NE PRENONS PAS SOIN D'ELLES, OÙ POURRONS-NOUS ENCORE NOUS RESSOURCER ?

- ▲ Lutter contre les loisirs motorisés.
- ▲ Dénoncer les projets d'aménagement déraisonnables.
- ▲ Instaurer des statuts de protection quand cela est nécessaire.

Mountain Wilderness agit dans le contexte de bouleversements climatiques pour défendre les espaces montagnards et veiller au respect des équilibres naturels.

LES MONTAGNES FONT PARTIE DES RARES ESPACES DE LIBERTÉ,

ET DONC DE RESPONSABILITÉ

PARTAGER

AGISSONS ENSEMBLE POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN !

- ▲ Préserver le lien entre l'humain et la nature.
- ▲ Porter et valoriser des actions et pratiques responsables.
- ▲ Fédérer les acteurs d'une montagne à vivre.

Mountain Wilderness agit pour faire connaître les initiatives respectueuses de l'environnement et œuvre en faveur d'une transition des territoires de montagnes.

MOBILISONS-NOUS FACE A L'URGENCE CLIMATIQUE !

ENSEMBLE, FAISONS LA DIFFÉRENCE

JE DEVIENS BÉNÉVOLE

Vous vous sentez concerné ? Vous aimeriez agir à nos côtés ? Rejoignez l'une des équipes projet de Mountain Wilderness :

- Préservation des écosystèmes naturels
- Montagnes en transition
- Changer d'Approche
- Installations obsolètes
- Montagnes d'Europe et du monde
- Animation de la vie associative
- Financements et partenariats
- Relations extérieures et communication

J'ADHÈRE

Chaque adhésion légitime nos actions, nous donne plus de sérénité financière et assure une plus grande capacité de travail. En adhérant à Mountain Wilderness, vous recevez nos publications directement chez vous et restez informé !

- Je souhaite recevoir les publications au format électronique

POUR QUE MON ACTION SOIT ÉTERNELLE : JE FAIS UN LEGS

Reconnue d'utilité publique, Mountain Wilderness France, est habilitée à recevoir des dons mais aussi des legs exonérés de droits de succession (art. 795 du code général des impôts).

Pour en savoir davantage, **contactez Carmen au 04 76 01 89 08.**